

Le : 28 juillet 2019 à 23:40 (GMT +02:00)

De : "Adrien charmot"

À : "Langoelan.mairie@wanadoo.fr" <Langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : enquête publique EARL DE KERMARIA

Bonjour

Merci de bien vouloir transmettre le courrier ci-dessous à Madame la commissaire enquêtrice au sujet du projet de construction du poulailler de chair de l'EARL de Kermaria

Mme la commissaire enquêtrice,

Je souhaite donner mon avis au sujet du projet de construction du poulailler de chair de l'EARL de Kermaria.

Je suis totalement opposé à ce projet.

Le choix des 2 gérants, Mr Youenn LE FUR et Mr Mathieu LE METAYER, m'attriste énormément. Je préfère qu'ils mettent toutes leurs énergies et leurs compétences au service d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement et du territoire de Langoelan.

Je souhaite juste rappeler pour qui vont travailler ces deux personnes. Pour le Groupe avril, au chiffre d'affaire d'environ 7 milliard d'euros. Mr LE FUR et LE METAYER ne seront que les "esclaves" de ce groupe. Loin de l'idée que j'ai du travail de paysan et de la beauté de leur métier. Ces 2 jeunes, sans doute pleins de bonnes intentions, ne se rendent pas compte de leur servitude volontaire.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Avril_\(entreprise\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Avril_(entreprise))

Je vous invite à lire l'enquête de Reporterre sur le groupe Avril :

<https://reporterre.net/La-grande-enquete-sur-le-maitre-cache-de-l-agriculture-francaise>

<https://reporterre.net/ENQUETE-2-Au-coeur-de-l-agro>

Comment accepter que des terres et des jeunes agriculteurs soient soumis à ce genre de groupe ?

J'espère sincèrement que Mr LE FUR et LE METAYER prennent conscience que leurs vies, et celles de leurs enfants, valent plus que leurs profits ...

Dans l'espoir que mon avis comptera, veuillez recevoir mes sincères salutations.

Adrien Charmot
22110
Mellionnec